

4 EDUCATION DE QUALITE



# RESPECTER LES ENGAGEMENTS

LES PAYS SONT-ILS EN BONNE VOIE D'ATTEINDRE L'ODD 4 ?



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



Rapport  
mondial de  
suivi sur  
l'éducation

# L'ODD 4, notre objectif mondial pour l'éducation

Lors de la 70e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, les États membres ont adopté l'Agenda de développement durable 2030. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) figurent au cœur de l'Agenda, dont l'ODD 4 qui couvre l'éducation.

Élaboré sur la base d'un processus intergouvernemental inclusif, l'Agenda 2030 intègre les piliers social, environnemental et économique de la durabilité avec des objectifs de paix et de sécurité. L'Agenda en général, et l'ODD 4 en particulier, réunit deux axes de développement antérieurs et parallèles :

- le programme de l'environnement – Agenda 21 – qui a été adopté en 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, désigné également sous le nom de Sommet de Rio ou de la Terre. Le chapitre 36 de l'Agenda 21 porte sur la nécessité de l'éducation en vue du développement durable.
- le programme de réduction de la pauvreté – objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – adopté en 2000. L'OMD 2 concernait l'achèvement de l'enseignement primaire universel, tandis que l'OMD 3 visait à promouvoir l'égalité des sexes dans les enseignements primaire, secondaire et tertiaire. De plus, le programme de l'Éducation pour tous était axé sur les objectifs ayant trait à la petite enfance, les compétences, l'alphabétisation des adultes et la qualité de l'éducation.

Les représentants de la communauté mondiale de l'éducation ont adopté l'ODD 4 en signant la Déclaration d'Incheon au Forum mondial de l'éducation en mai 2015. Les 10 cibles de la Déclaration visent à soutenir l'apprentissage, sous toutes ses modalités et toutes ses formes, susceptible d'influencer les choix des personnes en vue de créer des sociétés plus justes, inclusives et durables. Pour faire avancer les progrès vers la réalisation de l'ODD 4 et de ses cibles, la communauté mondiale de l'éducation a adopté le Cadre d'action Éducation 2030 à Paris en novembre 2015.

Le Cadre d'action reconnaît l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en tant que « source officielle de données sur l'éducation comparables au plan international » et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation comme « mécanisme de suivi et d'établissement des rapports sur l'ODD 4 [...] dans le cadre du suivi et de l'examen global de l'ODD 4 ».

Après le Rapport de synthèse du Secrétaire général des Nations Unies, un ensemble d'indicateurs mondiaux a été proposé par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD et adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2017. Les données sont publiées dans le Rapport annuel sur les ODD. Il existe 11 indicateurs mondiaux pour le suivi de l'ODD 4 et l'ISU est chargé de compiler les données de neuf d'entre eux.

Comme les 11 indicateurs mondiaux ne reflètent pas toutes les questions abordées dans l'agenda pour l'éducation, un ensemble de 43 indicateurs thématiques, incluant les 11 indicateurs mondiaux, constitue le cadre de suivi de l'ODD 4. Ils ont été adoptés dans le Cadre d'action Éducation 2030. À l'occasion de l'examen de l'ODD 4 dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) 2019, principale plateforme de coalition des Nations Unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030, cette publication s'appuie sur le Rapport sur les ODD pour présenter les progrès accomplis jusqu'à présent vers la réalisation des cibles de l'ODD 4, avec des données provenant d'un choix d'indicateurs mondiaux et thématiques.

## ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE UNIVERSELS

Plus de 220 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes ne seront toujours pas scolarisés en 2030

À l'échelle mondiale, 262 millions (18 %) d'enfants, d'adolescents et de jeunes âgés de 6 à 17 ans n'étaient pas scolarisés en 2017. Sur la base des tendances actuelles, ces chiffres ne baisseront que légèrement pour atteindre 225 millions (14 %) d'ici 2030. Parmi les **enfants** en âge de fréquenter l'enseignement primaire (généralement 6-11 ans), 64 millions (9 %) ne sont pas scolarisés. Le taux d'enfants non scolarisés de l'enseignement primaire est passé de 15 % à 9 % entre 2000 et 2008, mais il n'a pas changé au cours des années suivantes.

Étant donné que les enfants difficiles à atteindre restent non scolarisés, les progrès ont ralenti dans les pays à revenu intermédiaire. Toutefois, il semble surprenant que les progrès pour réduire le taux d'enfants, d'adolescents et de jeunes non scolarisés aient cessé dans les pays à revenu faible lorsque le taux a atteint 20 %. Cette interruption coïncide avec l'arrêt soudain de la croissance de l'aide à l'éducation aux pays à revenu faible après le début de la crise financière. L'aide représente près d'un cinquième des dépenses publiques de ces pays. Durant les années 2000, l'aide à l'éducation a doublé, mais elle plafonne à environ 2,5 milliards de dollars américains depuis 2010.

En outre, 61 millions (16 %) d'**adolescents** en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire (12-14 ans) ne sont pas scolarisés. Le taux d'adolescents non scolarisés de ce groupe d'âge est passé de 25 % à 17 % entre 2000 et 2010, mais il stagne depuis. Le taux d'adolescents non scolarisés s'élève à 14 % dans les pays à revenu intermédiaire. Dans les pays à revenu faible, le taux s'élève à 36 % : entre 2012 et 2015, le taux a augmenté dans ce groupe, entraîné par des revers dans des pays comme l'Éthiopie et la République arabe syrienne.

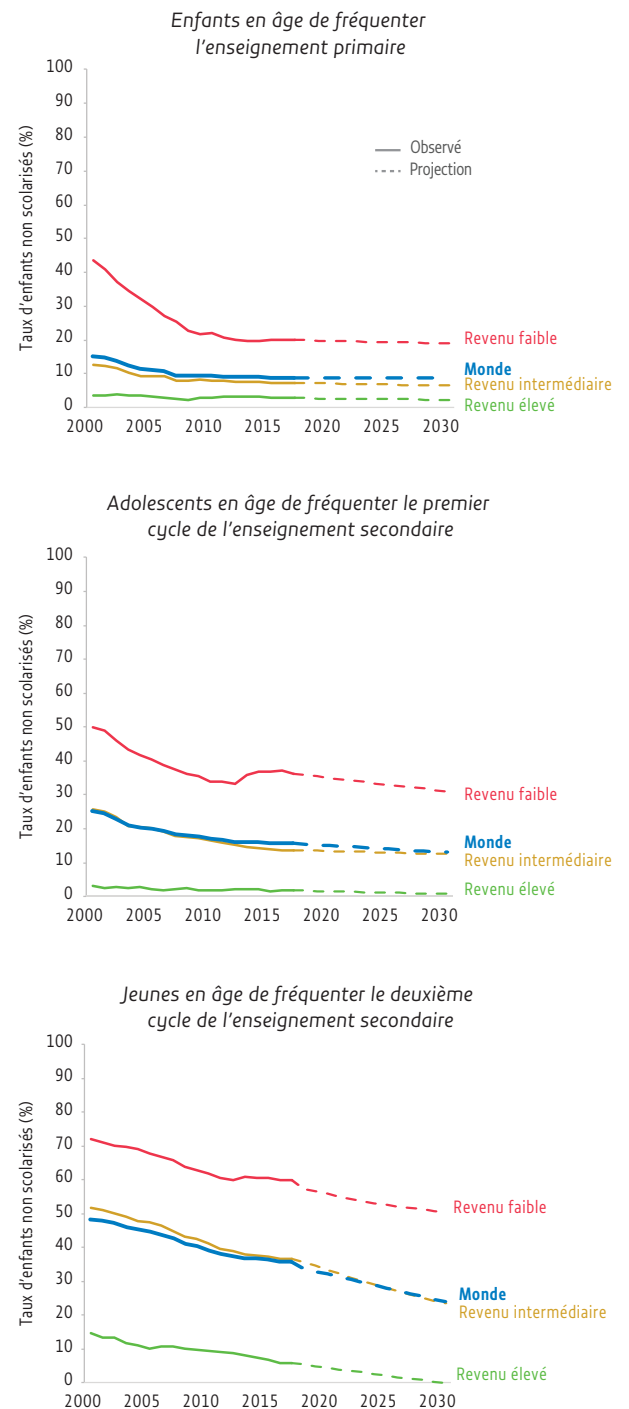
Enfin, 138 millions (36 %) de **jeunes** en âge de fréquenter le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (15-17 ans) ne sont pas scolarisés. Après une chute de 48 % à 37 % entre 2000 et 2013, la baisse du taux de jeunes non scolarisés a considérablement ralenti. Le taux de jeunes non scolarisés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'élève à 60 % dans les pays à revenu faible, à 37 % dans les pays à revenu intermédiaire et à 6 % dans les pays à revenu élevé. Bien que les pays aient pris l'engagement de réaliser l'achèvement de l'enseignement secondaire universel dans le cadre de l'ODD 4, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'est pas obligatoire dans 47 % des pays.

On prévoit que les taux de jeunes non scolarisés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire devraient poursuivre leur tendance à la baisse jusqu'en 2030, date à laquelle un quart de tous les adolescents devrait continuer à ne pas être scolarisés. Les taux d'enfants et d'adolescents non scolarisés de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire devraient rester presque identiques à ceux d'aujourd'hui.

Le défi à relever pour atteindre cette cible est particulièrement grand pour les pays d'Afrique subsaharienne où la population en âge d'être scolarisée augmente rapidement plus que partout ailleurs dans le monde. Le pourcentage de la région dans la population mondiale non scolarisée en âge de fréquenter l'enseignement primaire est passé de 41 % en 2000 à 54 % en 2017.

FIGURE 1 :

Taux d'enfants, d'adolescents et de jeunes non scolarisés, 2000-2017 et projections jusqu'en 2030



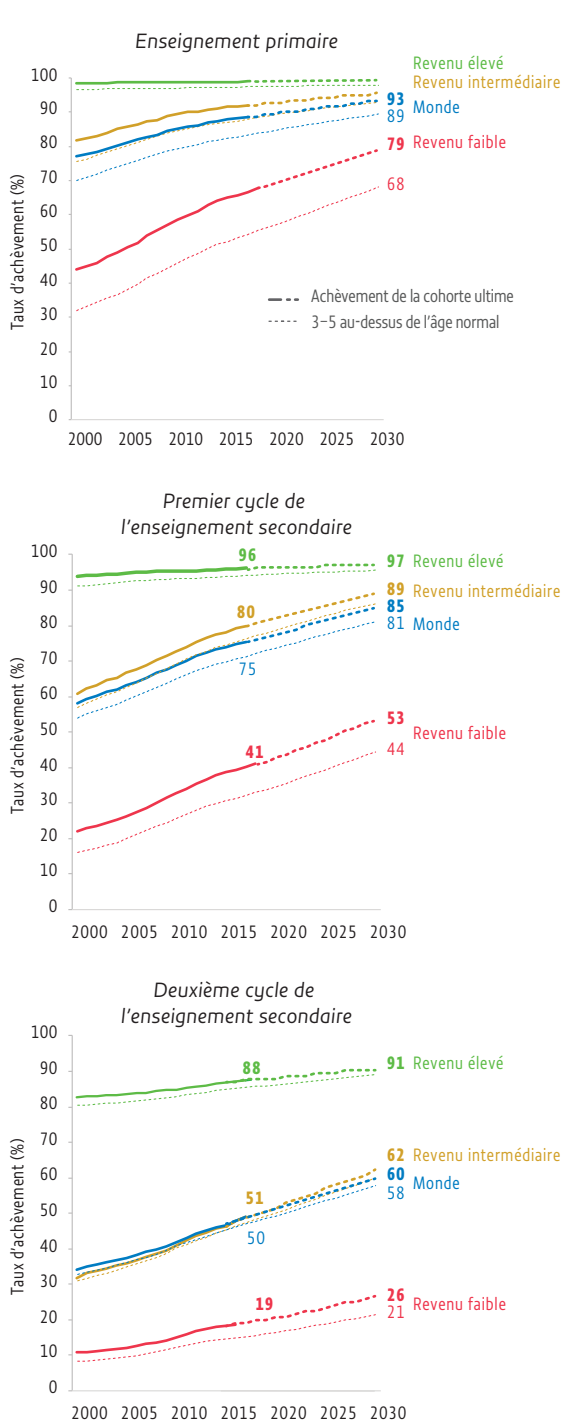
Source: Base de données et projections de l'ISU.

## ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE : ACHÈVEMENT

Seuls six jeunes sur 10 termineront l'enseignement secondaire en 2030

FIGURE 2 :

Taux d'achèvement, 2000-2018 et projections jusqu'en 2030



Source : Estimations et projections de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Scolariser les enfants ne suffit pas : l'ODD 4 prescrit aussi que tous les enfants achèvent leur scolarité. À l'échelle mondiale, dans les 148 pays pour lesquels des estimations sont disponibles, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire atteignait 84 % en 2018, soit une hausse de 70 % par rapport à 2000. L'achèvement de l'enseignement primaire est déjà universel dans les pays à revenu élevé et dans la plupart des pays à revenu intermédiaire supérieur. Si les tendances actuelles se poursuivent, il devrait atteindre 89 % dans le monde d'ici 2030. Si l'expansion actuelle s'accélère, réaliser l'achèvement de l'enseignement primaire universel d'ici 2030 reste un objectif optimiste possible.

Les taux d'achèvement du premier et du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'élevaient respectivement à 72 % et à 48 % en 2018. Il existe de grandes disparités entre les pays concernant le taux d'expansion du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport au premier cycle de l'enseignement secondaire. Si les tendances actuelles se poursuivent, l'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire devrait atteindre 81 % et l'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire 58 % d'ici 2030.

Le rythme actuel ne sera pas suffisant pour atteindre la cible 4.1 si l'on ne modifie pas les trajectoires passées. Bien que l'achèvement universel reste une cible à long terme, il convient d'évaluer les résultats des pays par rapport à des seuils de référence ambitieux mais réalistes au niveau régional en se référant éventuellement au bilan des pays très performants.

L'indicateur standard du taux d'achèvement des élèves mesure l'achèvement scolaire des élèves ayant dépassé de trois à cinq ans l'âge normal de la dernière année d'études. C'est donc une mesure de l'achèvement dans un délai raisonnable. Dans certains pays, un nombre considérable d'élèves achèvent leur scolarisation avec un retard beaucoup plus important. Dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, l'entrée tardive à l'école, les taux élevés de redoublement, l'abandon et la réintégration tardive sont courants.

Dans ces contextes, le taux standard d'achèvement sous-estime le pourcentage d'enfants, d'adolescents et de jeunes qui finissent par achever l'enseignement primaire, le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans les pays à revenu faible, l'écart entre l'achèvement de l'enseignement primaire trois à cinq ans après l'âge normal de la dernière année d'études du primaire (généralement 14-16 ans) (55 %) et l'achèvement le plus tardif de l'enseignement primaire huit ans après l'âge normal (68 %) était estimé à 13 points de pourcentage en 2018. Cet écart devrait passer à 11 points de pourcentage d'ici 2030.

Si l'on applique le taux d'achèvement de la cohorte la plus en retard, on prévoit que le taux d'achèvement à l'échelle mondiale atteindra 93 % dans l'enseignement primaire, 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 60 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

## ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE : APPRENTISSAGE

Le monde ne se rapprochera de la cible de l'apprentissage que si les progrès égalent le taux des pays les plus performants

Hormis l'entrée à l'école et l'achèvement, la cible 4.1 tente également de s'assurer que les élèves atteignent la norme de base de l'apprentissage au cours de leur scolarité. Des progrès ont été accomplis depuis 2015 pour définir les manières dont les différentes évaluations nationales et transnationales sont cartographiées les unes par rapport aux autres, ainsi que pour établir le seuil minimal de compétence des trois points de mesure (2e et 3e années d'études, fin de l'enseignement primaire, fin du premier cycle de l'enseignement secondaire) et des deux matières mesurées dans cette cible (lecture et mathématiques). Différentes méthodes ont été utilisées pour accroître la comparabilité, notamment que les élèves passent deux évaluations et que les spécialistes se concertent et assignent un degré de difficulté aux différents items des évaluations. Pour finir, une banque d'items des différentes évaluations utilisables par les différents pays pourrait contribuer à améliorer la comparabilité sans la création d'une nouvelle évaluation, garantir l'appropriation nationale et probablement baisser les coûts.

En attendant, les résultats de chaque évaluation d'apprentissage transnationale démontrent qu'un pourcentage important d'élèves ne possède pas les compétences minimales en lecture. De plus, les taux antérieurs des progrès accomplis suggèrent même que les résultats d'apprentissage pourraient se détériorer dans certains cas.

Les résultats du Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE) suggèrent que près de 60 % des élèves en 3e année d'études possèdent les compétences minimales en moyenne. Si cette tendance moyenne se poursuit, le pourcentage d'élèves qui possèdent les compétences minimales restera identique, mais en appliquant le taux du pays le plus performant, ce pourcentage pourrait atteindre 80 %.

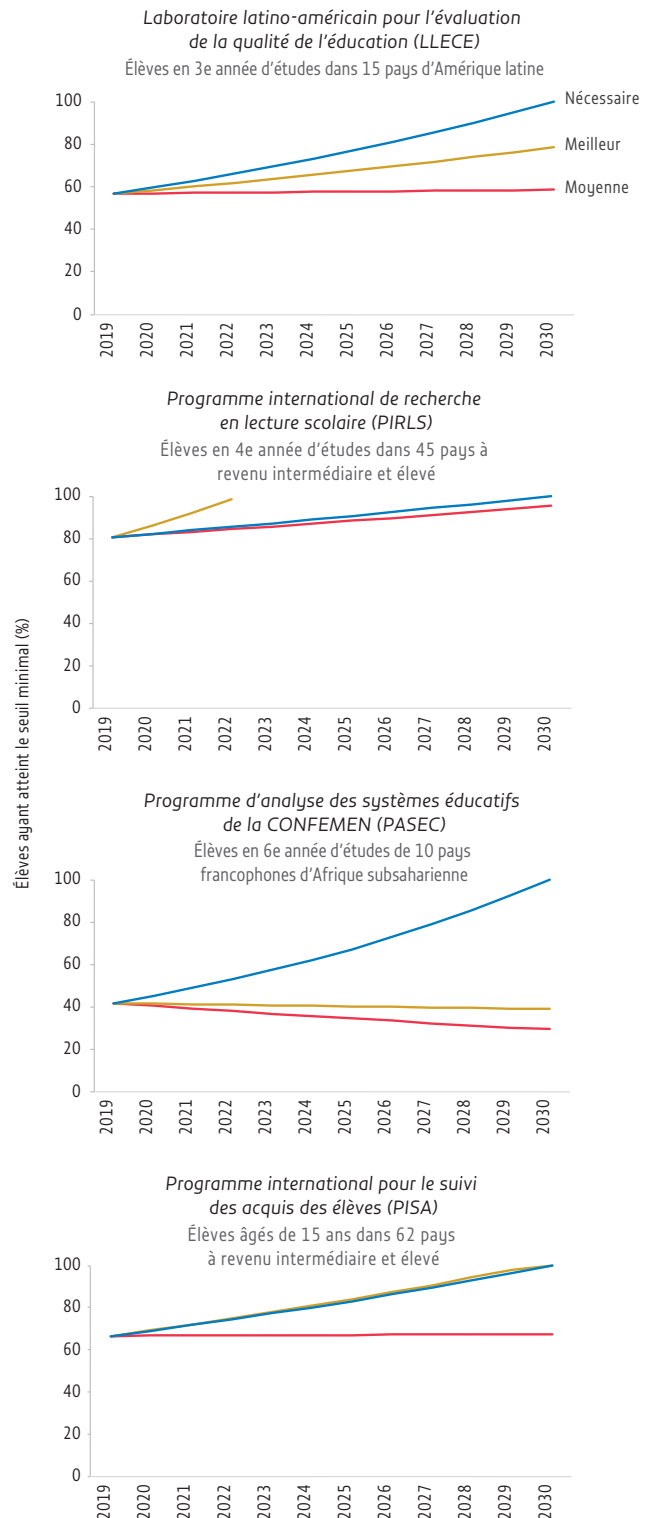
Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) évalue les compétences en lecture des élèves en 4e année d'études, principalement dans les pays à revenu élevé. Il ressort de cette évaluation que 81 % des élèves possèdent au moins les compétences minimales et il suffirait d'accroître légèrement le taux moyen des progrès accomplis par les pays participants pour atteindre 100 % d'ici 2030.

Les résultats du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) indiquent que 42 % des élèves en 6e année d'études dans les pays africains francophones évalués possèdent les compétences minimales, mais la tendance est négative et si elle se poursuit, le pourcentage pourrait baisser de près d'un tiers.

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) cible les élèves de 15 ans dans les pays à revenu intermédiaire et élevé. En moyenne, les résultats de deux tiers des élèves atteignent le seuil minimal de compétences, indiquant la maîtrise de la lecture et des mathématiques. Si les progrès se poursuivent au rythme actuel, ce pourcentage restera identique en 2030. Cependant, si tous les pays imitent le taux de croissance du pays le plus performant, la cible de 2030 pourrait bien être accessible.

**FIGURE 3 :**

Pourcentage d'élèves qui atteignent le seuil minimal de compétence en lecture, seuil actuel et projections jusqu'en 2030 par scénario



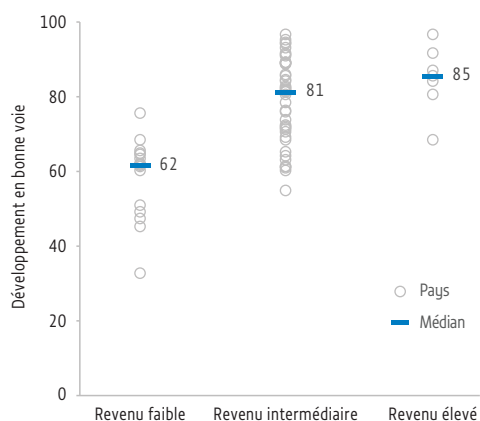
Source : Estimations et projections de l'ISU.

## PETITE ENFANCE

L'accès à l'éducation de la petite enfance s'étend, mais les pays à revenu faible et intermédiaire doivent rattraper leur retard.

**FIGURE 4 :**

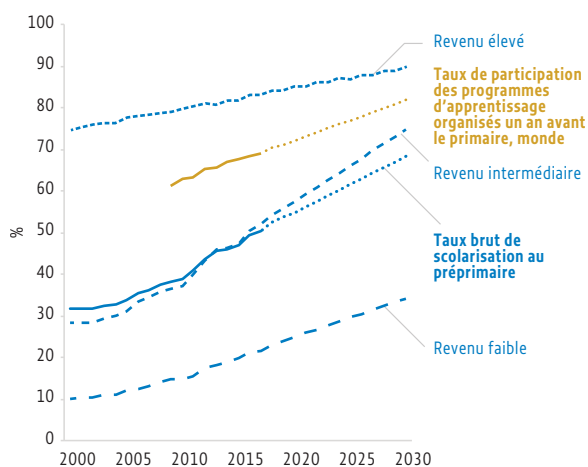
Pourcentage d'enfants âgés de 36 à 59 mois qui sont en bonne voie de développement, 2009–2017



Source : Base de données de l'ISU basée sur les Enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF.

**FIGURE 5 :**

Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel de scolarisation au primaire et taux brut de scolarisation au préprimaire, 2000–2017 et projections jusqu'en 2030



Source : Base de données et projections de l'ISU.

L'indicateur mondial sur la petite enfance vise à refléter le pourcentage d'enfant de moins de cinq ans « dont la santé, l'apprentissage et le bien-être psychosocial sont en bonne voie de développement ». C'est un résultat complexe dont la méthodologie n'a été adoptée qu'en mars 2019 par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD. Jusqu'à ce que la nouvelle méthodologie soit largement adoptée, le suivi de cet indicateur est effectué au moyen de l'Indice sur le développement de la petite enfance de l'UNICEF (IDPE). L'IDPE se fonde sur 10 questions couvrant quatre domaines : physique, socio-affectif, apprentissage et alphabétisme-calcul.

Le pourcentage moyen d'enfants de 3 ou 4 ans considérés comme étant « en bonne voie » (et implicitement « prêts pour l'école primaire ») dans les 66 pays pour lesquels on dispose de données depuis 2009 s'élève à 76 %, mais il passe à 62 % dans les pays à revenu faible.

Dans la plupart des pays, la valeur du domaine physique de l'IDPE est élevée. Cependant, cette mesure sous-estime l'ampleur du défi étant donné que la malnutrition, qui peut avoir de graves effets sur le développement cognitif des enfants, reste à un niveau élevé de 35 % dans les pays à revenu faible et de 32 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur.

En revanche, la valeur du domaine de l'alphabétisme-calcul de l'IDPE est faible. Ce domaine comprend les compétences précoces, comme identifier les lettres/sons et compter, qui sont fondamentales pour développer les futures compétences alphabétiques et numériques. Le pourcentage moyen des enfants âgés de 3 à 4 ans possédant ces compétences ne s'élevait qu'à 11 % dans les pays à revenu faible.

Pour développer ce type de compétences, deux facteurs sont essentiels, en plus d'être en bonne santé : un environnement familial stimulant et l'accès à des programmes de soin et d'éducation de la petite enfance. Dans 44 pays à revenu faible et intermédiaire, seuls environ 7,5 % des enfants âgés de moins de cinq ans – et seulement 0,3 % de ceux issus des 20 % des ménages les plus pauvres – vivent dans des maisons avec au moins 10 livres.

L'accès aux programmes de soin et d'éducation de la petite enfance est crucial pour le développement cognitif et affectif. Le taux brut de scolarisation au préprimaire est passé de 32 % en 2000 à 50 % en 2017 et on prévoit qu'il atteindra 68 % en 2030. Depuis 2000, la croissance la plus lente a été enregistrée en Asie centrale et Asie du Sud et la plus rapide en Asie de l'Est et Asie du Sud-Est.

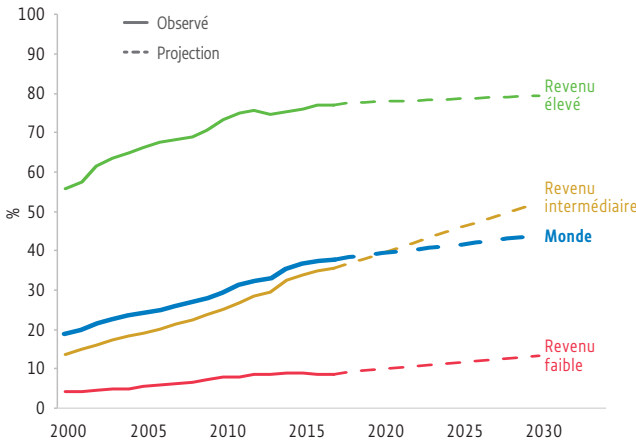
Le pourcentage d'enfants ayant un an de moins que l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire qui fréquentent l'enseignement préprimaire ou une autre forme d'apprentissage organisé s'élève à 69 %. Le pourcentage varie de 42 % dans les pays à revenu faible à 93 % dans les pays à revenu élevé. Dans les régions, les taux de participation les plus faibles ont été observés en Afrique subsaharienne (42 %) et en Asie de l'Ouest (48 %). À l'échelle mondiale, on prévoit que le taux atteindra 82 % en 2030.

# ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL, SUPÉRIEUR ET ÉDUCATION DES ADULTES

L'expansion des systèmes d'enseignement supérieur se poursuivra au cours des 10 prochaines années

FIGURE 6 :

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, 2000-2017 et projections jusqu'en 2030



Source : Base de données et projections de l'ISU.

À l'échelle mondiale, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est passé de 19 % en 2000 à 38 % en 2017, le taux des femmes dépassant de 4 points de pourcentage celui des hommes. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur s'étend de 9 % dans les pays à revenu faible à 77 % dans les pays à revenu élevé où, après une croissance rapide dans les années 2000, il atteint un palier dans les années 2010. Entre aujourd'hui et 2030, on attend l'augmentation la plus forte des taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur dans les pays à revenu intermédiaire, où il atteindra 52 %.

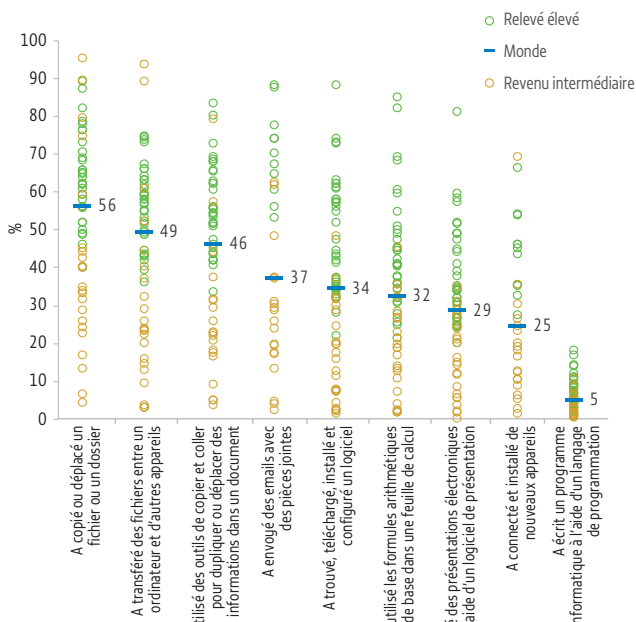
L'ODD 4 engage les pays à fournir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. Le suivi de cet engagement est assuré par l'indicateur mondial de la cible 4.3 qui mesure le taux de participation des jeunes et des adultes à un enseignement et à une formation formels et non formels, à des fins professionnelles ou non, au cours des 12 mois précédents. Les données publiées sont disponibles principalement pour la région Europe et Amérique du Nord où le taux de participation moyen s'élevait à 46 %, allant d'un pourcentage faible de 7 % à un pourcentage élevé de 69 % dans les pays individuels. Il n'a pas été possible d'analyser la tendance en raison de la couverture limitée de cet indicateur mais les estimations d'un plus grand nombre de pays devraient être publiées par l'ISU plus tard en 2019 après le traitement des enquêtes sur la population active.

# COMPÉTENCES UTILES POUR LE TRAVAIL

Ceux qui acquièrent des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) sont beaucoup plus nombreux dans les pays à revenu élevé que dans les pays à revenu intermédiaire

FIGURE 7 :

Jeunes et adultes possédant des compétences en TIC, 2017



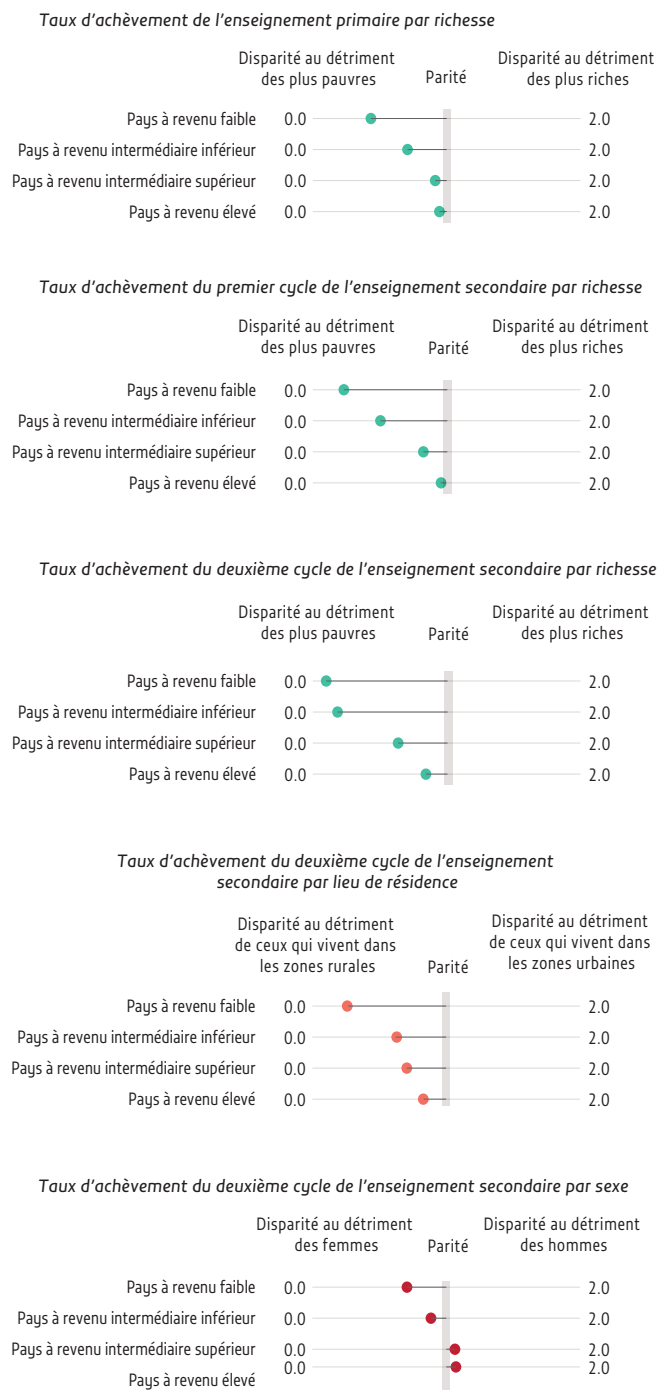
Source : Base de données de l'ISU basée sur les données d'Eurostat et de l'Union internationale des télécommunications.

L'indicateur mondial de la cible 4.4, une mesure indirecte de l'utilisation des compétences en TIC, peut sembler très limité pour suivre le champ d'application très vaste de la cible sur les compétences dont les jeunes et les adultes ont besoin pour le monde du travail. Il s'agit toutefois d'un indicateur novateur pour un cadre de suivi de l'éducation à plusieurs titres. Premièrement, il vise à appréhender les compétences au-delà de la lecture, de l'écriture et du calcul. Deuxièmement, il tente d'évaluer les compétences qui deviennent universellement importantes dans le monde du travail – les catégories de compétences pouvant revendiquer une telle pertinence mondiale ne sont pas nombreuses. Troisièmement, il met les gouvernements au défi de réfléchir aux manières d'acquérir ces compétences à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Cet indicateur mondial s'appuie sur les déclarations personnelles dans les enquêtes auprès des ménages à la question posée aux répondants de savoir s'ils avaient mené neuf activités liées à l'informatique au cours des trois mois précédents. Les dernières données de l'Union internationale des télécommunications indiquent que copier ou déplacer un fichier ou un dossier est la seule compétence que plus d'un répondant sur trois possédait dans les pays à revenu intermédiaire, tandis que deux répondants sur trois dans les pays à revenu élevé possédaient cette compétence. Le taux moyen de la population adulte possédant des compétences en programmation s'élève à 7 % dans les pays à revenu élevé et à 3 % dans les pays à revenu intermédiaire. À terme, l'ambition est de parvenir à une mesure directe de ces compétences. Le Cadre mondial de l'alphabétisation numérique de l'ISU, fondé sur le Cadre européen des compétences numériques pour les citoyens, devrait fournir une base solide pour la future mesure directe.

*Dans les pays à revenu faible, les plus riches sont neuf fois plus susceptibles d'achever le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que les plus pauvres*

**FIGURE 8 :**  
Indice de parité ajusté, 2013–2017



Source : Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation.

« Ne laisser personne pour compte » est l'un des principes de l'Agenda 2030, et la généralisation de la ventilation des indicateurs de l'éducation par caractéristique individuelle est l'une des principales contributions à ce but du cadre de suivi de l'ODD 4. L'abondance des données factuelles sur l'indice de parité, l'indicateur mondial de la cible 4.5, est exposée de manière concise dans la Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation, gérée conjointement par le Rapport mondial de suivi sur l'éducation et l'ISU.

Dans les pays à revenu faible, pour 100 enfants du quintile de richesse le plus élevé, 44 enfants du quintile de richesse le plus pauvre achèvent l'enseignement primaire, 23 adolescents achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire et juste 11 jeunes achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les disparités absolues sont très élevées : dans les pays à revenu faible, 4 % des jeunes les plus pauvres achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire contre 36 % des plus riches. Dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, l'écart est encore plus important : seuls 14 % des plus pauvres achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire contre 72 % des plus riches. Les disparités relatives baissent généralement à mesure que les pays deviennent plus riches et que les taux d'achèvement augmentent. Par exemple, pour 100 jeunes adultes les plus riches qui achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 11 achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays à revenu faible, 19 dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, 64 dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et 85 dans les pays à revenu élevé.

Les disparités de richesse semblent être la forme de disparité la plus importante même s'il convient de noter que la comparaison concerne les 20 derniers pour cent et les 20 premiers pour cent et ne prend pas en compte les 60 % intermédiaires. D'autres comparaisons – par sexe et lieu de résidence – divisent la population en deux groupes. En termes de lieu de résidence, 26 jeunes vivant dans les zones rurales achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire contre 100 jeunes vivant dans les zones urbaines. En termes de comparaison par sexe, 70 jeunes femmes vivant dans les pays à revenu faible et 88 jeunes femmes vivant dans les pays à revenu intermédiaire inférieur achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire contre 100 jeunes hommes. Les disparités entre les sexes sont inversées dans les pays plus riches : 106 jeunes femmes vivant dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et 107 jeunes femmes vivant dans les pays à revenu élevé achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire contre 100 jeunes hommes.

Les disparités par sexe, lieu de résidence et richesse, ainsi que leurs croisements, font partie des caractéristiques qui peuvent être ventilées entre les pays en ce sens que les catégories respectives ont une signification similaire et les données sont relativement faciles à obtenir. Dans les années à venir, grâce à la mobilisation et à la coordination inter-agences, on prévoit que davantage de données sur les indicateurs de l'éducation seront disponibles par handicap.

D'autres caractéristiques individuelles sont importantes mais les analyses sont plus pertinentes au niveau national que transnational. On observe de fortes disparités dans les différents pays par région géographique, appartenance ethnique, langue et milieu issu de l'immigration.



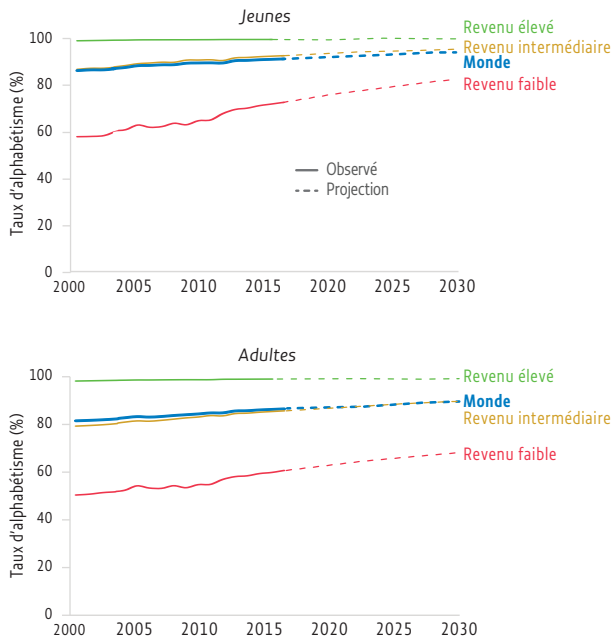
## CIBLE 4.6

# ALPHABÉTISME ET CALCUL DES ADULTES

Les taux d'alphabétisme augmentent régulièrement dans le monde mais 750 millions d'adultes ne peuvent toujours pas lire

**FIGURE 9 :**

Taux d'alphabétisme des jeunes et des adultes, 2000-2016 et projection jusqu'en 2030



Source : Base de données et projections de l'ISU.

L'indicateur mondial de la cible 4.6 qui désigne « un certain niveau de maîtrise » des compétences en alphabétisme et en calcul fonctionnels vise à détourner l'attention de la dichotomie traditionnelle entre alphabétisme et analphabétisme. La distinction rigide entre les adultes qui possèdent les compétences de base en lecture et en écriture et ceux qui ne les possèdent pas est moins instructive que les degrés de compétences des adultes dans différents contextes. Toutefois, à l'heure actuelle, les outils de mesure nécessaires ne sont pas disponibles en dehors des pays à revenu élevé, si bien que les données fournies par la plupart des pays se limitent à l'alphabétisme des jeunes et des adultes fondé sur les taux classiques d'alphabétisme.

D'après les estimations les plus récentes, le taux mondial d'alphabétisme des jeunes s'élève à 91 %, ce qui signifie que 102 millions de jeunes ne possèdent pas les compétences de base en alphabétisme. Dans les pays à revenu faible, un jeune sur trois ne sait pas lire. Le taux d'alphabétisme des adultes s'élève à 86 %, ce qui signifie que 750 millions d'adultes ne possèdent pas les compétences de base en lecture et en écriture. À l'échelle mondiale, 92 femmes pour 100 hommes sont alphabètes, et dans les pays à revenu faible, pas plus de 77 femmes pour 100 hommes. Le taux d'alphabétisme devrait continuer de croître régulièrement dans les pays de tous les groupes de revenu. À l'échelle mondiale, le taux d'alphabétisme des jeunes devrait atteindre 94 % d'ici 2030 et le taux d'alphabétisme des adultes devrait atteindre 90 %. Dans les pays à revenu faible, moins de 70 % des adultes et un peu plus de 80 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans devraient posséder les compétences de base en lecture et en écriture d'ici 2030.

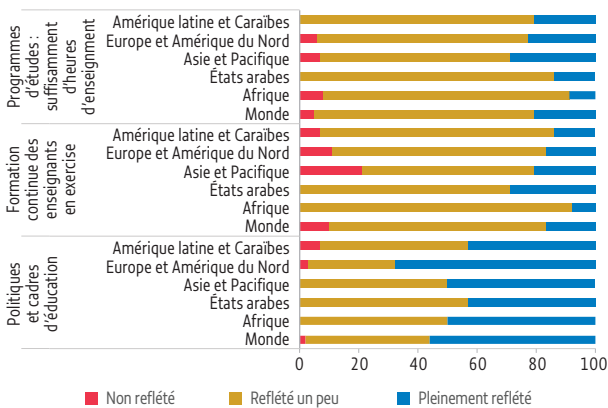
## CIBLE 4.7

# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CITOYENNETÉ MONDIALE

Les données limitées indiquent de grands écarts dans l'intégration de l'éducation en vue du développement durable

**FIGURE 10 :**

Pays dont les politiques d'éducation, la formation des enseignants et les programmes d'études reflètent les principes de la Recommandation de l'UNESCO de 1974, 2013-2016



Source : UNESCO.

Le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de la cible 4.7 et son accent particulier mis sur le contenu de l'éducation restent difficiles. Aucune méthodologie n'a encore été adoptée pour cet indicateur mondial qui vise à refléter les efforts menés par les pays pour intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation en vue du développement durable, notamment l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, à tous les niveaux, dans leurs politiques d'éducation, leurs programmes d'études, la formation des enseignants et l'évaluation des élèves. Toutefois, les rapports sur la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO de 1974 concernant l'Éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales indiquent l'état d'avancement des systèmes éducatifs nationaux.

Lors de la sixième consultation menée en 2016, 83 pays ont fourni des informations sur le degré auquel leurs systèmes éducatifs reflétaient les principes directeurs de la recommandation et les sujets connexes. Dans près de 60 % des pays ayant fourni des informations, la recommandation était « pleinement reflétée » dans les politiques nationales d'éducation. Toutefois, la mise en œuvre est la plus faible dans la formation continue des enseignants en exercice, qui ne reflète pleinement la recommandation que dans 17 % des pays répondants. On a observé les progrès les plus rapides pour l'évaluation des élèves : plus de quatre pays sur cinq déclarent leur inclusion contre à peine la moitié dans la cinquième consultation.

## INSTALLATIONS SCOLAIRES ET CADRES D'APPRENTISSAGE

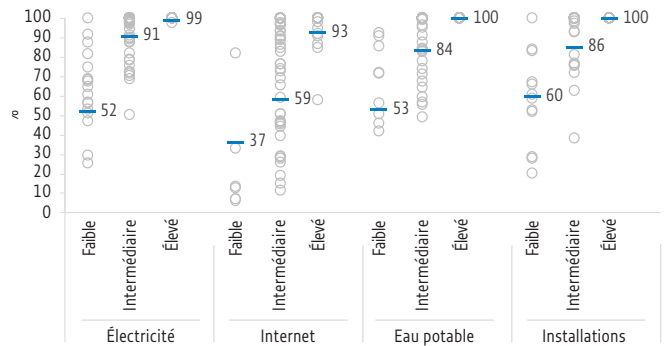
Quatre établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sur dix dans les pays à revenu faible n'ont pas d'installations sanitaires

L'indicateur mondial de la cible 4.a fournit les données sur les infrastructures scolaires. Dans les pays à revenu faible, seuls 32 % des écoles primaires, 43 % des établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire et 52 % des établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont accès à l'électricité. Ceci affecte l'accès à Internet qui ne s'élève qu'à 37 % dans les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 59 % dans les pays à revenu intermédiaire et 93 % dans les pays à revenu élevé.

L'accès aux installations relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est également loin d'être universel. Parmi les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, seuls 53 % des pays à revenu faible et 84 % des pays à revenu intermédiaire ont accès à l'eau potable. L'accès aux installations relatives à l'eau et à l'assainissement est universel dans les pays à revenu élevé.

FIGURE 11 :

Ressources en matière d'installations scolaires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire par groupe de revenu national, 2017



Source : Base de données de l'ISU.

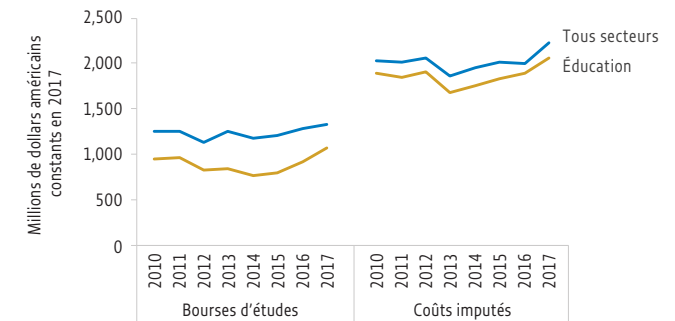
## BOURSES D'ÉTUDES — Le volume de l'aide consacrée aux bourses d'études n'a pas augmenté

Selon les données de l'ISU, environ 2,3 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont mobiles à l'échelle internationale, ce qui correspond à 5,1 millions d'étudiants, bien que les niveaux de la mobilité varient de 7,2 % dans les pays développés à 0,8 % dans les pays en développement. Il n'existe pas de données factuelles systématiques sur le nombre de bourses d'études, bien que l'Institut de l'éducation internationale et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation ont estimé que seul 1 % des étudiants des pays en développement recevaient une bourse publique de pays développés en 2015.

En l'absence de données sur le nombre de bourses d'études, l'indicateur mondial se concentre sur le volume de l'aide consacrée à l'éducation allouée aux bourses d'études. Ce volume est resté constant à environ 1,3 milliard de dollars américains. De plus, on estime à 2 milliards de dollars américains supplémentaires les coûts de la vie des étudiants des pays en développement dans les pays développés. Cependant, l'indicateur n'est pas satisfaisant puisque de nombreux pays développés n'incluent pas les bourses d'études dans leurs programmes d'aide.

FIGURE 12 :

Décassements de l'aide publique au développement pour les bourses d'études et coûts imputés aux étudiants, secteur de l'éducation et tous les secteurs, 2010-2017



Source : Estimations de l'équipe du Rapport mondial sur le suivi de l'éducation fondées le Système de notation des pays créanciers de l'OCDE.

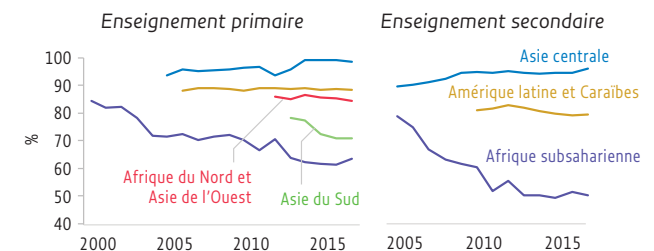
## ENSEIGNANTS

La proportion d'enseignants formés chute en Afrique subsaharienne

La cible 4.c vise à accroître l'offre d'enseignants qualifiés d'ici 2030 et l'indicateur mondial est le pourcentage d'enseignants qui ont reçu les formations minimum organisées requises pour l'enseignement à un niveau pertinent dans un pays donné. Les chiffres représentatifs au niveau régional de cet indicateur sont disponibles pour quelques régions mais ceux qui existent montrent une grande diversité dans la composition du corps enseignant. Parmi les régions pour lesquelles on dispose de données, l'Asie centrale a le pourcentage le plus élevé d'enseignants formés. En Afrique subsaharienne, seuls 64 % d'enseignants du primaire et 50 % d'enseignants du secondaire ont reçu les formations minimum organisées requises, et ce pourcentage est en baisse depuis 2000 à la suite du recrutement d'enseignants contractuels sans qualifications pour combler les déficits à un coût moindre.

FIGURE 13 :

Pourcentage d'enseignants formés par région, 2000-2017

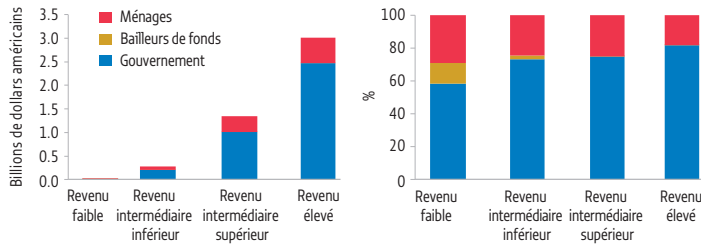


Source : Base de données de l'ISU.

**FIGURE 14 :**

Dépenses totales consacrées à l'éducation par groupe de revenu national et source de financement, 2014

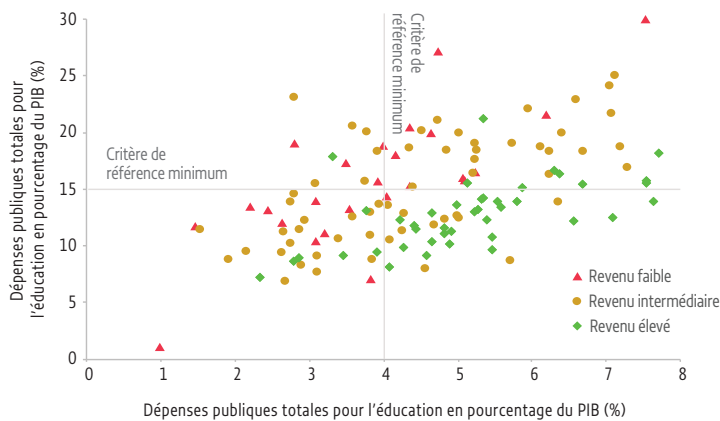
Répartition des dépenses totales consacrées à l'éducation par groupe de revenu national et source de financement, 2014



Source : Analyse de l'équipe du Rapport mondial sur le suivi de l'éducation fondée sur les bases de données de l'ISU (gouvernements et ménages) et du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

**FIGURE 15 :**

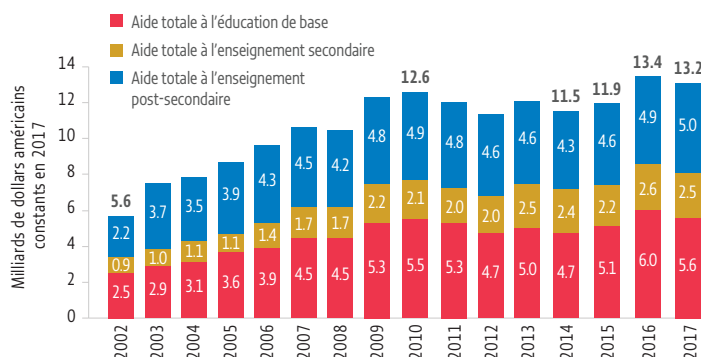
Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB et des dépenses publiques totales, pays en dessous des deux seuils de référence, 2017 ou l'année la plus récente



Source : Base de données de l'ISU.

**FIGURE 16 :**

Aide totale consacrée aux décaissements pour l'éducation, par niveau d'enseignement, 2002-2017



Source : Analyse de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation fondée sur le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

On estime les dépenses annuelles consacrées à l'éducation à 4,7 billions de dollars américains dans le monde. Sur ce chiffre, 3 billions de dollars américains (65 % du total) sont dépensés dans les pays à revenu élevé et 22 milliards de dollars américains (0,5 % du total) dans les pays à revenu faible, même si les deux groupes ont des populations en âge d'être scolarisées à peu près égales. Les gouvernements représentent 79 % des dépenses totales et les ménages 20 %. Les bailleurs de fonds représentent 12 % des dépenses totales consacrées à l'éducation et 2 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur.

Le Cadre d'action Éducation 2030 avale deux seuils de référence clés pour le financement public de l'éducation :

- Allouer au moins 4 % à 6 % du PIB, et/ou
- Allouer au moins 15 % à 20 % des dépenses publiques.

La moyenne des dépenses publiques consacrées à l'éducation s'élevait à 4,4 % du PIB en 2017 avec des moyennes régionales allant de 3,4 % en Asie de l'Est du Sud-Est à 5,1 % en Amérique latine et Caraïbes.

Le pourcentage mondial moyen des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation s'élevait à 14,1 %, allant de 11,6 % en Europe et Amérique du Nord à 18 % en Amérique latine et Caraïbes.

Globalement, les pays les plus pauvres, qui ont des populations en âge de fréquenter l'école relativement plus importantes et des défis à relever en matière d'éducation, consacrent un pourcentage plus important de leur budget à l'éducation mais se démènent pour mobiliser suffisamment de ressources domestiques. Au total, 43 des 148 pays de différents groupes de revenu ou de différentes régions n'ont satisfait aucun des deux seuils de référence.

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation a estimé le déficit annuel de financement dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur à au moins 39 milliards de dollars américains par an entre 2015 et 2030. Pour compenser ce déficit, il conviendrait de multiplier par six l'aide consacrée à l'éducation par rapport à son niveau de 2010. Au lieu de cela, elle stagne depuis 2010, atteignant 13,2 milliards de dollars américains en 2017. Sur ce chiffre, seuls 5,4 milliards de dollars américains sont alloués à l'enseignement primaire et secondaire dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur. Le pourcentage de l'éducation dans le montant total de l'aide publique au développement (à l'exclusion de l'allègement de la dette) a beaucoup baissé dans les années 2010, passant de 10 % en 2010 à 7 % en 2017, ce qui indique que la priorité accordée à l'éducation a baissé chez les bailleurs de fonds.

Les ménages constituent une source sous-estimée et pourtant importante des dépenses consacrées à l'éducation. Même lorsque les enseignements primaire et secondaire sont gratuits, les familles engagent des coûts liés à l'éducation. Le pourcentage moyen des ménages dans les dépenses totales consacrées à l'éducation dans 28 pays à revenu élevé s'élève à 14 % mais ce pourcentage dépasse 50 % dans quelques pays à revenu intermédiaire pour lesquels des données sont disponibles.

# Le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 4 reste difficile

Cette vue d'ensemble des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de l'ODD 4 suggère certaines conclusions générales. Premièrement, le monde est **très loin d'être en bonne voie** de réaliser les engagements internationaux pris pour l'éducation. Depuis quelques années maintenant, aucun progrès n'a été accompli en matière d'accès aux enseignements primaire et secondaire. Seul un jeune sur deux achève l'enseignement primaire. Parmi ceux qui sont scolarisés, moins d'un sur deux atteint le seuil minimal de compétence en lecture, en écriture et en calcul à la fin de l'enseignement primaire ; en Afrique subsaharienne, seul un sur 10 l'atteint, alors même que la tendance du pourcentage d'enseignants formés est à la baisse. Les disparités abondent et les riches sont cinq fois plus susceptibles d'achever l'enseignement secondaire que les plus pauvres. Les pays à revenu faible qui font face aux lacunes les plus aiguës en matière d'infrastructures et qui ont besoin de l'aide externe ont vu l'aide stagner pendant une décennie.

Deuxièmement, de nombreuses cibles sont universelles : par exemple, il est demandé aux pays de s'assurer « que toutes les filles et que tous les garçons achèvent » l'enseignement secondaire. Toutefois, il n'est pas réaliste d'attendre que tous les pays réalisent les mêmes cibles étant donné leurs positions de départ si différentes. Des cibles nationales doivent être fixées parce qu'autrement il est difficile de déterminer si les pays sont sur la bonne voie. Bien qu'il ne soit pas simple de fixer des cibles pour des pays déterminés au niveau mondial, il existe plus de possibilités pour que les pays conviennent de **seuils de référence** au niveau sous-régional et régional. L'Europe, à travers les institutions de l'Union européenne, a mené un processus consultatif pour convenir de tels seuils de référence pour 2020 et maintenant pour 2030. D'autres régions devraient suivre.

**TABLEAU 1 :**

Couverture nationale des indicateurs mondiaux de l'ODD 4 dans la base de données de l'ISU

	Indicateur	%
4.1.1	Seuil minimal de compétence en lecture dans les premières années d'études	41
	Seuil minimal de compétence en lecture à la fin de l'enseignement primaire	30
	Seuil minimal de compétence en lecture à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire	41
4.2.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie	31
4.2.2	Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel d'entrée en primaire)	74
4.3.1	Taux de participation des jeunes/adultes à un programme d'enseignement et formation formels et non formels au cours des 12 mois précédents	21
4.4.1	Proportion des jeunes/adultes ayant des compétences en TIC	26
4.5.1	Indice de parité, p. ex. achèvement de l'enseignement secondaire par richesse	35
4.6.1	Pourcentage de la population atteignant un niveau de compétence fixe en alphabétisme et en calcul fonctionnels	18
4.7.1	Intégration de la citoyenneté mondiale/développement durable dans les politiques, les programmes d'études, la formation des enseignants et les évaluations	-
4.a.1	Écoles primaires ayant accès à l'électricité	61
	Établissements d'enseignement secondaire ayant des infrastructures et des matériels adaptés aux élèves souffrant d'un handicap	20
4.b.1	Volume des flux d'aide publique au développement alloués aux bourses d'études	100
4.c.1	Proportion d'enseignants formés dans l'enseignement primaire	60
	Proportion d'enseignants formés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	37

Note : L'indicateur 4.2.1 était classé comme indicateur de Niveau III par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs de l'ODD jusqu'en mars 2019, ce qui signifie qu'il n'y avait pas de méthodologie établie et que les rapports étaient fondés sur des calculs par approximations. La couverture de l'indicateur 4.2.1 indique la disponibilité de données pour l'IDPE utilisé pour le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de la cible 4.2 jusqu'à ce que des données provenant d'une méthodologie améliorée soient disponibles. L'indicateur 4.7.1 reste classé comme indicateur de Niveau III et aucune donnée nationale n'est actuellement disponible dans la base de données de l'ISU.

Source : Base de données de l'ISU.

Troisièmement, l'ODD 4 a offert une occasion unique d'élargir le champ d'application du suivi de l'éducation puisque l'ODD 4 met un accent distinct sur les résultats, la ventilation par caractéristiques démographiques et socioéconomiques, et le contenu de l'éducation. Cependant, les **méthodologies et les outils de mesure** de plusieurs de ces indicateurs sont toujours en cours d'élaboration. L'ISU a établi de nouveaux mécanismes de coordination – notamment le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4-Éducation 2030 et son groupe de travail sur les indicateurs des résultats d'apprentissage, l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage – afin de parvenir à un consensus et à une action conjointe entre les pays et les agences sur ces questions. La participation des pays à ces mécanismes doit être renforcée.

Quatrièmement, la **disponibilité** des données – en termes de couverture des pays et de séries chronologiques – est une contrainte majeure. Le manque d'efficacité de la coopération internationale est un facteur clé qui a entravé les progrès. Moins de la moitié des pays fournissent des données sur les indicateurs phares comme les résultats d'apprentissage dans les enseignements primaire et secondaire. Pour d'autres indicateurs, comme les dépenses publiques, les données sont disponibles avec un retard considérable. Pour d'autres indicateurs encore, comme les enseignants formés, la comparabilité est faible.

## La communauté internationale doit financer la collecte de données de l'ODD 4 et les mécanismes de développement des capacités

Le cadre de suivi de l'ODD 4 a principalement un rôle de formation en vue d'influencer les pays pour qu'ils mettent l'accent sur les questions relatives à l'éducation. Les cibles de l'ODD 4 comprennent plusieurs concepts qui n'ont jamais été mesurés auparavant à l'échelle mondiale. De plus, certains indicateurs de l'ODD 4 ne sont mesurés que dans quelques pays.

Il subsiste des écarts considérables en matière de données disponibles, qui varient par région, entre les pays et par source. Les évaluations d'apprentissage et les enquêtes auprès des ménages continueront d'être la priorité d'une part importante du financement supplémentaire accordé pour le suivi des indicateurs de l'ODD 4. Au cours des deux décennies écoulées, les évaluations internationales, régionales et nationales ont proliféré et la collecte de données par le biais des enquêtes auprès des ménages a augmenté, ce qui signifie que les pays disposent de plusieurs options pour suivre les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 4 et pour développer leurs capacités de suivi. Cependant, dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, l'insuffisance du financement reste un obstacle majeur. Si des ressources domestiques et externes supplémentaires ne sont pas mobilisées rapidement, des possibilités de faire avancer le suivi des indicateurs de l'ODD 4 seront perdues.

Les pays doivent avoir deux priorités pour le suivi des 11 indicateurs mondiaux de l'ODD 4 : (1) la participation aux évaluations d'apprentissage aux trois niveaux identifiés dans l'indicateur 4.1.1 ; et (2) l'élaboration d'enquêtes auprès des ménages et/ou d'enquêtes menées en milieu scolaire qui fournissent des données pour tous les indicateurs associés aux cibles 4.3, 4.4, 4.6, 4.a et 4.c qui ne sont pas actuellement collectées par les évaluations d'apprentissage ou les systèmes administratifs. Pour agir sur ces deux priorités, les pays et les partenaires doivent :

- 1. Financer.** Afin de suivre l'ODD 4 de manière appropriée et efficace, 280 millions de dollars américains par an sont nécessaires. À l'heure actuelle, on estime le montant dépensé pour le suivi de l'ODD 4 à 148 millions de dollars américains par an, la majorité étant dépensée par les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé. Pour remédier au déficit de 132 millions de dollars américains par an, le financement externe des pays à revenu intermédiaire inférieur et à revenu faible doit augmenter jusqu'à 60 millions de dollars américains par an par rapport à leurs niveaux actuels jusqu'en 2030, et tous les pays doivent accroître leurs dépenses nationales d'un tiers. L'essentiel de ce financement couvrira les enquêtes polyvalentes auprès des ménages et en milieu scolaire (25 %) et les évaluations d'apprentissage (75 %) qui généreront des données pour de multiples indicateurs.
- 2. Coordonner.** Tous les partenaires du développement doivent s'aligner sur le programme de suivi de l'ODD 4 en s'assurant que toutes les autres initiatives qu'ils appuient sont conformes à ce programme. De plus, les pays et les bailleurs de fonds doivent s'assurer que le suivi des indicateurs de l'ODD 4, en particulier les indicateurs des résultats d'apprentissage, sont soutenus et financés dans chaque plan et budget nationaux d'éducation, dans chaque prêt accordé à l'éducation et dans chaque subvention octroyée à l'éducation.
- 3. Agir en médiateur.** Malgré des réussites notables ces dernières années, la coordination et l'appui aux pays restent à améliorer. Un médiateur international fort est nécessaire pour promouvoir le partage de l'information entre les fournisseurs de données, les utilisateurs de données et les bailleurs de fonds. Ce médiateur évaluera les capacités techniques et institutionnelles des pays pour la production et la diffusion des données et des indicateurs de l'ODD 4 ; évaluera les besoins de renforcement des capacités des pays ; déterminera le coût de la production et de la diffusion des données de l'ODD 4 des pays ; examinera les obstacles institutionnels entre les bailleurs de fonds, les agences et les pays qui nuisent à l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des fonds et des ressources humaines ; et donnera des conseils sur les financements domestique et externe et les ressources nécessaires pour combler les lacunes de données au niveau national. Ce médiateur institutionnel mettra en place un centre d'échange des lignes directrices techniques sur les données de l'éducation et renforcera l'engagement au niveau régional et national en appui à l'ODD 4.

En mars 2019, la Commission de statistique des Nations Unies a donné son aval pour confier ce rôle important à l'ISU. L'élargissement de son mandat au rôle de médiateur entre les pays et les partenaires du développement permettra à l'ISU d'améliorer la production et l'utilisation de données de qualité au niveau national, régional et mondial et appuiera les efforts de la communauté internationale de l'éducation en vue d'atteindre les cibles de 2030.

# Un appel à l'action pour le suivi et l'atteinte de l'ODD 4

La priorité accordée à l'éducation par le FPHN ne pouvait arriver à un moment plus opportun. Environ un tiers de la période prévue pour la réalisation des ODD est déjà écoulée et la génération qui doit terminer l'enseignement secondaire d'ici 2030 entre à l'école. Compte tenu de l'urgence des ODD et de la stagnation de nombreux indicateurs de développement de l'éducation, le laxisme des dirigeants politiques doit cesser immédiatement.

Afin de faire avancer le suivi de l'ODD 4 et de développer une base de données factuelles pour agir rapidement, les acteurs de l'éducation doivent avancer. Voici les six domaines d'action conjointe qui relaient les messages de la publication complémentaire « Au-delà des engagements : comment les pays mettent-ils en œuvre l'ODD 4 », rédigée par le Rapport mondial de suivi sur l'éducation sous l'égide du Comité directeur ODD-Éducation 2030 à l'occasion du FPHN 2019 :

	Les gouvernements doivent :	Les partenaires internationaux doivent :
<b>AU-DELÀ DES MOYENNES :</b> l'équité	<b>Financer</b> les enquêtes auprès des ménages et s'assurer que les ministères de l'Éducation collaborent avec les instituts nationaux de la statistique pour cibler les politiques envers les laissés pour compte.	<b>Coordonner</b> le financement des enquêtes auprès des ménages et mutualiser les ressources pour utiliser les données déjà disponibles plus efficacement.
<b>AU-DELÀ DE L'ACCÈS :</b> l'apprentissage	<b>Financer</b> les évaluations nationales pour éclairer la politique, les programmes d'études et le développement de la formation des enseignants et financer la participation aux évaluations régionales ou internationales pour le suivi des engagements mondiaux.	<b>Coordonner</b> le financement des évaluations d'apprentissage à trois points du parcours scolaire des élèves pour diminuer les coûts et s'assurer que les pays développent des capacités suffisantes.
<b>AU-DELÀ DES FONDAMENTAUX :</b> le contenu	<b>Financer</b> les efforts visant à analyser les programmes d'études nationaux et les manuels scolaires et identifier les points à améliorer et les aligner sur les ODD, de l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme aux compétences pour des emplois décents.	<b>Coordonner</b> la recherche et les mécanismes de dialogue sur les politiques pour étudier les manières dont les apprenants peuvent mieux utiliser leurs connaissances pour devenir des agents du changement et du développement durable.
<b>AU-DELÀ DE LA SCOLARISATION :</b> les adultes	<b>Financer</b> les enquêtes sur la population active et les évaluations directes pour comprendre la répartition des compétences dans la population et éclairer la conception des programmes d'éducation et de formation.	<b>Coordonner</b> les améliorations des questions des enquêtes sur la population active relatives à l'enseignement et à la formation des adultes, formels ou non formels, à des fins professionnelles ou non.
<b>AU-DELÀ DE L'ÉDUCATION :</b> la coopération intersectoriel	<b>Coordonner</b> pour contribuer à l'élaboration d'indicateurs clés, comme ceux liés au développement de la petite enfance.	
<b>AU-DELÀ DES PAYS :</b> la coopération régionale et mondiale	<b>Coordonner</b> les forums régionaux et mondiaux comme le Groupe de coopération technique qui discute des seuils de référence de l'ODD 4, des méthodologies et du financement des activités de collecte de données. <b>Agir en médiateur</b> entre les bailleurs de fonds et les pays pour promouvoir le partage de l'information.	

Un Plan d'action mondial pour l'éducation, comme le plan équivalent élaboré dans le secteur de la santé, est attendu depuis longtemps. Ces engagements pourraient aider à structurer la composante des données d'un tel plan pour inverser le courant et remettre le monde sur la voie de la réalisation des cibles de l'ODD 4.

# RESPECTER LES ENGAGEMENTS

## LES PAYS SONT-ILS EN BONNE VOIE D'ATTEINDRE L'ODD 4 ?

Le monde a parcouru un tiers du chemin vers l'échéance de l'Agenda de développement durable 2030, qui inclut le quatrième Objectif de développement durable (ODD 4), mais il est en retard sur la réalisation de ses engagements. Cette publication conjointe de l'Institut de statistique de l'UNESCO et du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour le Forum politique de haut niveau sur le développement durable 2019 expose de manière concise le retard dans la réalisation des cibles de l'éducation.

Cette année est celle où la génération d'élèves qui terminera l'enseignement secondaire d'ici 2030 doit commencer l'école pour la toute première fois. Pourtant, dans les pays à revenu faible, seuls 60 % des enfants achèvent l'enseignement primaire, tandis que dans certaines régions, le pourcentage d'élèves qui possèdent les compétences minimales en lecture est même en baisse. On ne peut nier le fait que le monde est en retard. Il est temps de cesser ce laxisme.

La communauté internationale dépend des données pour établir les rapports sur le cadre de suivi de l'ODD 4 afin d'évaluer les progrès accomplis. Des améliorations ont clairement été accomplies en matière de collecte de données mais les déficits de données demeurent une préoccupation majeure. Cette publication exhorte les pays et leurs partenaires internationaux du développement à coordonner et à financer la collecte de données pour suivre et réaliser l'ODD 4.

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)  
C.P. 6128 Succursale Centre-ville  
Montreal, Quebec H3C 3J7 Canada

Courriel : [uis.information@unesco.org](mailto:uis.information@unesco.org)  
Tél. : +1 514 343 6880  
Fax : +1 514 343 5740  
[uis.unesco.org](http://uis.unesco.org)

L'Institut de statistique de l'UNESCO est la source officielle des données comparables utilisées pour surveiller les progrès réalisés sur la voie de l'Objectif de développement durable lié à l'éducation et pour fournir des données sur les principales cibles en rapport avec la science, la culture, la communication et l'égalité des sexes.

Rapport mondial de suivi sur l'éducation  
UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP, Francia  
Courriel : [gemreport@unesco.org](mailto:gemreport@unesco.org)  
Tel: +33 (1) 45 68 10 36  
Fax: +33 (1) 45 68 56 41  
[www.unesco.org/gemreport](http://www.unesco.org/gemreport)

Élaboré par une équipe indépendante et publié par l'UNESCO, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation est un ouvrage de référence qui vise à informer, à influencer et à soutenir un véritable engagement en faveur des cibles mondiales de l'éducation du cadre des Objectifs de développement durable (ODD).

© UNESCO  
ED/GEMR/MRT/2019/HLPF/2



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



Rapport  
mondial de  
suivi sur  
l'éducation

[bit.ly/meetingcommitments2019](http://bit.ly/meetingcommitments2019) · [uis.unesco.org](http://uis.unesco.org) · [www.unesco.org/gemreport](http://www.unesco.org/gemreport)

@UNESCOstat · @GEMReport